

La répartition des encours de crédits déclarés dans les Départements et Collectivités territoriales d'Outre Mer

NUMERO 9

JUILLET 2003

- L'ensemble des encours de crédits alloués aux entreprises des Départements (DOM) et Collectivités Territoriales D'Outre Mer est recensé au sein d'un fichier national, le SCR (Système Central des Risques), géré par la Banque de France. Ce fichier regroupe l'ensemble des encours de crédits déclarés par les établissements de crédit à partir d'un seuil de 76 000 euros pour les bénéficiaires métropolitains et de 45 000 euros pour les bénéficiaires domiens et des collectivités territoriales de Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte afin de mieux prendre en compte la taille du tissu économique local.

L'IEDOM gère quant à lui, dans le cadre de conventions de places, un fichier recensant les créances douteuses et arriérés de sécurité sociale déclarés sur les entreprises installées dans les DOM et à Saint-Pierre et Miquelon. Les créances douteuses sont recensées à partir d'un seuil de 10 000 euros et les arriérés de sécurité sociale à partir d'un seuil de 22 500 euros. En métropole, les créances douteuses ne sont pas déclarées séparément mais intégrées dans l'encours total de crédits.

- A fin mars 2003, l'encours total des crédits recensés dans les départements et collectivités territoriales d'outre-mer s'élevait à 14 152,55 millions d'euros, soit 1,1% du total des encours distribués en métropole pour un total de 15 808 bénéficiaires (soit 1,5% du total des bénéficiaires métropolitains).
- La répartition des risques entre secteurs d'activité est homogène d'un département à l'autre avec une forte prédominance du secteur immobilier qui draine entre 35 et 55% du total des encours de crédits selon les départements. Dans les collectivités territoriales de Saint-Pierre et Miquelon et Mayotte, c'est le secteur de l'administration (dont collectivité territoriale) qui est le premier bénéficiaire de crédits.
- Les crédits à moyen et long terme représentent entre 75 et 80% de l'encours total de crédits selon les départements, loin devant les crédits à court terme qui représentent en moyenne 15% du total des encours recensés dans les Départements d'Outre Mer (DOM). Il s'agit d'une tendance structurelle qui s'explique par le poids que représente le secteur immobilier dans l'encours total, secteur financé en majorité par des encours à moyen et long terme.

En métropole, la structure des encours de crédits est sensiblement différente. Si les crédits à moyen et long terme constituent également la première catégorie de risques en termes de volume (environ 50% du total), les encours de crédit bail et hors bilan représentent 32% du total des encours suivis des crédits à court terme (20% du total des encours) (cf tableau1).

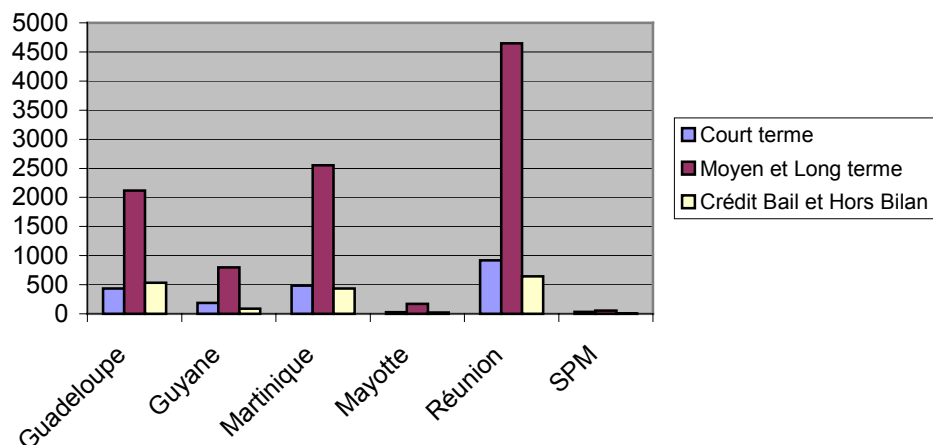
1- L'évolution des encours de crédits par termes

- Entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, la répartition des encours de crédits par termes a évolué de manière différente selon les DOM. Les variations d'un exercice sur l'autre sont surtout représentatives pour les encours de crédits à court terme et de crédit bail - hors bilan que pour les encours à moyen et long terme, traditionnellement plus stables (cf tableau 1).
- Les variations les plus sensibles s'observent à la Guadeloupe et en Guyane où les encours de crédits à court terme diminuent respectivement de 12 et 19% entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003. Les encours de crédit bail et hors bilan progressent quant à eux de 25% à la Guadeloupe alors qu'ils se contractent en Guyane (-28%) entre les deux exercices considérés.

Tableau 1 : L'évolution de la répartition des encours de crédits par termes dans les DOM et en métropole entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, en millions d'euros

Catégories de risques	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	Réunion	SPM	Métropole
Court terme							
<i>mars-02</i>	495,8	233,9	389,3	24,1	844,4	31,0	250 397,8
<i>(1) mars-03</i>	435,3	189,3	484,2	25,7	919,1	32,1	239 758,9
<i>Var 2003/2002</i>	-12,2%	-19,0%	24,4%	6,8%	8,8%	3,6%	-4,2%
<i>% de l'encours global en 2003</i>	14,1%	17,6%	13,9%	11,7%	14,8%	35,4%	19,3%
<i>(1)/(4)</i>							
Moyen et Long Terme							
<i>mars-02</i>	2 125,5	766,4	2 419,9	176,2	4 438,2	48,7	598 282,0
<i>(2) mars-03</i>	2 115,7	797,8	2 552,5	171,1	4 649,1	53,8	604 425,6
<i>Var 2003/2002</i>	-0,5%	4,1%	5,5%	-2,9%	4,8%	10,5%	1,0%
<i>% de l'encours global en 2003</i>	68,6%	74,3%	73,5%	77,9%	74,8%	59,3%	48,7%
<i>(2)/(4)</i>							
Crédit Bail et Hors Bilan							
<i>mars-02</i>	427,0	120,9	413,4	23,5	581,6	4,7	398 703,6
<i>(3) mars-03</i>	532,1	86,8	436,4	22,9	643,8	4,8	396 077,3
<i>Var 2003/2002</i>	24,6%	-28,2%	5,6%	-2,4%	10,7%	2,5%	-0,7%
<i>% de l'encours global en 2003</i>	17,3%	8,1%	12,6%	10,4%	10,4%	5,3%	31,9%
<i>(3)/(4)</i>							
Total global							
<i>mars-02</i>	3 048,2	1 121,2	3 222,6	223,7	5 864,2	84,4	1 247 383,4
<i>(4) mars-03</i>	3 083,0	1 073,9	3 473,1	219,7	6 212,1	90,7	1 240 261,8
<i>Var 2003/2002</i>	1,1%	-4,2%	7,8%	-1,8%	5,9%	7,5%	-0,6%

Graphique 1 : La répartition des encours de crédits par termes dans les Départements et Collectivités Territoriales d'Outre-Mer au 31 mars 2003, en millions d'euros



Si l'on exclut de l'échantillon les crédits alloués aux secteurs de l'immobilier et de l'administration, la répartition des encours par termes diffère selon les départements et les secteurs :

- A la Réunion, les crédits à moyen et long terme restent majoritaires sauf pour les secteurs de l'industrie et du commerce où la moitié des encours sont des crédits à court terme.
- En revanche, en Guyane, ce sont les crédits à court terme qui prédominent largement. Ils atteignent plus de 80% de l'encours global dans l'agriculture-sylviculture-pêche et plus de 60% dans l'industrie et la construction.
- A la Guadeloupe et à la Martinique, les encours de crédits se répartissent de manière relativement égale entre chaque terme.

2- Deux secteurs concentrent l'essentiel des encours de crédits : le secteur immobilier et l'administration

- Les secteurs de l'immobilier et de l'administration (qui inclut les collectivités territoriales) concentrent plus de la moitié de l'encours total de crédits recensés dans les DOM. Cette proportion atteint 70% en Guyane (cf tableau 2).
Le secteur de l'immobilier est prédominant dans les DOM alors que dans les collectivités territoriales de Saint-Pierre et Miquelon et de Mayotte, c'est le secteur de l'administration qui est le premier bénéficiaire de crédits.
- Au sein de ces deux catégories, la majorité des financements est concentrée sur un nombre restreint d'entreprises.

A titre d'exemple, dans le secteur de l'immobilier, les trois plus gros bénéficiaires de crédits (sociétés de location de biens immobiliers) concentrent entre 40 et 80% du total des encours octroyés à ce secteur qui compte plus d'un millier d'entreprises recensées dans chacun des DOM. Ces encours de crédits sont majoritairement des encours à moyen et long terme (crédits à l'équipement et à l'habitat).

Dans chaque DOM, la part que représentent la région et le département se fixe à environ 8,5% du total des encours à la Guadeloupe et en Guyane et à 6,5% à la Martinique et à la Réunion.

A Mayotte et à Saint-Pierre et Miquelon, les collectivités territoriales représentent quant à elles 24% du total des encours.

- L'allocation de crédits à ces deux secteurs reste stable entre les deux exercices considérés. La seule variation significative concerne le secteur immobilier à Saint-Pierre et Miquelon dont les encours progressent de près de 62% entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003 (tableau 2).
- L'ensemble de ces crédits est composé d'encours « sains », la part de ces crédits déclassée en douteux par les établissements de crédits locaux restant marginale (inférieure à 10%) excepté à Saint-Pierre et Miquelon où la part des crédits du secteur immobilier déclassés en douteux atteint les 17%.

Tableau 2 : La concentration des risques par les secteurs de l'immobilier et de l'administration, entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, en millions d'euros

		Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	Réunion	SPM
Activités immobilières	total au 31/03/2002	1073,9	586,8	1305,5	64,4	2195,9	4,9
	total au 31/03/2003	1092,8	585,7	1397,4	59,5	2330,0	7,9
	Variation 2003/2002, en %	1,8%	-0,2%	7,0%	-7,6%	6,1%	61,9%
	Part de l'encours global	35,4%	54,5%	37,6%	27,1%	37,5%	8,7%
	Part des crédits déclassés en douteux	7,6%	5,4%	3,8%	-	1,2%	17,0%
Administration	total au 31/03/2002	434,0	179,1	590,1	77,3	1153,1	31,7
	total au 31/03/2003	450,4	167,3	610,0	71,6	1088,7	30,0
	Variation 2003/2002, en %	3,8%	-6,5%	3,4%	-7,5%	-5,6%	-5,4%
	Part de l'encours global	14,6%	15,6%	17,0%	32,6%	17,5%	33,1%
	Part des crédits déclassés en douteux	0,1%	0,2%	0,0%	-	0,1%	0,0%

3- La répartition des encours de crédit par secteurs d'activité hors secteur immobilier et administration

- La répartition des encours de crédits entre secteurs d'activité hors secteurs immobilier et administration est relativement identique dans chacun des DOM avec une prédominance pour le secteur du transport et des services suivi du secteur du commerce, excepté à Mayotte où la tendance est inversée (tableau 3).
- Au sein de l'ensemble transports-services, c'est le secteur des services aux entreprises qui concentre l'essentiel des encours et notamment les grands groupes domiens recensés dans le code APE 741 J « administration d'entreprises » (holdings). La majorité de ces encours sont des crédits à moyen et long terme.
- La répartition des risques au sein de cet ensemble est très concentrée puisque les trois plus gros bénéficiaires de crédits représentent plus de 50% de l'encours total qui lui est alloué, excepté en Guyane où cette proportion n'atteint que 20%.
- A titre de comparaison, l'ensemble des encours recensés dans le secteur « hôtels-restaurants » ne représente qu'entre 12 et 16% environ du total des encours de l'ensemble transports-services dans les DOM. Cette proportion se fixe à 6% à la Réunion.
- De manière générale, le secteur tertiaire draine l'essentiel des crédits, entre 66 et 80% du total des encours hors secteur immobilier et administration, suivi du secteur productif et de la construction, excepté à la Réunion où la construction occupe la seconde place (tableau 3).
- Au niveau global, hors secteur immobilier et administration, on constate également une relative concentration des risques sur un nombre restreint de bénéficiaires. En effet, les dix plus gros risques représentent entre 20 et 35% du total des encours hors immobilier et administration. Cette part s'établit à 44% à Mayotte et à 54% à Saint-Pierre et Miquelon.

Tableau 3 : La répartition des encours de crédits par secteurs d'activité hors immobilier et administration, au 31 mars 2003, en millions d'euros

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	Réunion	SPM
Agriculture, Sylviculture, Pêche						
Total Global	49,4	24,1	56,5	0,2	50,4	2,3
-Part de l'encours global, en %	3,21%	7,50%	3,85%	0,25%	1,80%	4,27%
Total industries						
Total Global	102,4	35,5	133,3	9,3	339,8	5,9
-Part de l'encours global, en %	6,65%	11,05%	9,09%	10,58%	12,16%	11,13%
Energie						
Total Global	45,3	7,9	52,8	6,2	1,3	0
-Part de l'encours global, en %	2,94%	2,45%	3,60%	7,14%	0,05%	0,00%
Total secteur productif						
Total Global	197,1	67,4	242,5	15,7	391,5	8,1
-Part de l'encours global, en %	12,80%	21,00%	16,55%	17,97%	14,01%	15,40%
Construction						
Total Global	110,5	40,5	66,4	8,9	547,0	5,3
-Part de l'encours global, en %	7,18%	12,62%	4,53%	10,15%	19,58%	9,99%
Total commerce						
Total Global	355,0	94,8	309,4	41,1	783,8	17,6
-Part de l'encours global, en %	23,06%	29,56%	21,11%	46,94%	28,05%	33,22%
Total transports et services						
Total Global	877,0	118,1	847,2	21,8	1071,6	21,9
-Part de l'encours global, en %	57,0%	36,8%	57,8%	24,9%	38,4%	41,4%
Total secteur tertiaire						
Total Global	1232	213,0	1156,6	62,9	1855,4	39,4
-Part de l'encours global, en %	80,0%	66,4%	78,9%	71,9%	66,4%	74,6%
Total global hors immobilier et administration						
Total Global	1 539,6	320,8	1 465,5	87,5	2 793,9	52,9

- L'analyse des variations des encours de crédits entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003 permet de constater de sensibles évolutions pour deux catégories notamment, l'ensemble transports-services et le secteur agriculture-sylviculture-pêche.
 - Entre les deux exercices considérés, les encours de crédits alloués à l'ensemble transport et services progressent de manière significative, notamment à la Réunion(+23,7%), à Mayotte (+55,8%) et à la Martinique (+19,4%).
 - Au sein du secteur agriculture-sylviculture-pêche, les évolutions sont également notables mais s'orientent différemment selon les DOM. En effet, à la Martinique, les encours entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003 augmentent de 15% alors qu'ils diminuent nettement en Guyane (-27,7%) et à la Réunion (-14,8%).

Tableau 4 : L'évolution des encours de crédits par secteurs d'activité hors immobilier et administration entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2003, par tendance

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	Réunion	SPM
Agriculture, sylviculture, Pêche	+	--	++	++	-	++
Industries	-	-	=	-	++	+
Energie	+	=	+	+	--	=
Construction	-	+	=	+	-	+
Commerce	-	-	-	-	+	=
Transports et services	+	-	++	++	++	++

+ : hausse comprise entre 0 et +15%; ++ : forte hausse supérieure à +15% ; - : baisse comprise entre 0 et -15%; -- : forte baisse supérieure à -15%

- L'ensemble transports-services, malgré son poids dans l'encours total des crédits de chaque DOM, ne semble pas particulièrement fragilisé. En effet, la part des crédits déclassés en douteux par les établissements de crédits locaux reste faible excepté en Guyane et à la Martinique où cette proportion atteint presque ¼ du total des encours (tableau 5). Il convient cependant de remarquer qu'à la Martinique, cette situation est principalement le fait d'un seul groupe qui justifie près de 60% de ce montant.

De manière générale, ce sont les secteurs dits productifs qui paraissent les plus vulnérables avec une part de crédits douteux sensiblement supérieures à celle observée dans le secteur de la construction et dans le tertiaire. Au sein de ces secteurs, des écarts notables entre départements sont observés.

- La Guyane affiche des montants particulièrement élevés et largement supérieurs à ceux observés dans les autres DOM. A titre d'exemple, la part des crédits douteux dans l'encours total du secteur agriculture-sylviculture-pêche atteint 78% et près de 50% dans l'industrie. Ce sont les deux secteurs de l'économie guyanaise les plus fragilisés. De manière globale, la Guyane apparaît comme le département le plus sinistré avec des encours de crédits douteux largement supérieurs à ceux observés dans les autres DOM.
- A l'inverse, l'économie réunionnaise apparaît plus saine avec des niveaux d'encours de crédits douteux proportionnellement plus faibles. En effet, hormis dans le secteur agriculture-pêche-sylviculture, la part des crédits douteux n'excède pas 5% du total des encours par secteur.
- Enfin, à la Guadeloupe, les crédits douteux représentent entre 20 et 25% du total des encours selon les secteurs, excepté pour l'ensemble transports-services. Il convient cependant de remarquer que ces crédits douteux sont très concentrés. Ainsi, dans le secteur agriculture-sylviculture-pêche, deux sociétés monopolisent plus de 63% des crédits douteux déclarés dans ce secteur. De même dans le secteur du commerce, près de 30% du total des crédits douteux déclarés sont le fait d'une seule entreprise.

Tableau 5 : La part des crédits douteux par secteurs d'activité hors immobilier et administration, au 31 mars 2003, en pourcentage

	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Mayotte	Réunion	SPM
Agriculture, Sylviculture, Pêche						
<i>Crédits douteux, en %</i>	26,17%	78,37%	11,95%	-	8,99%	4,87%
Industries						
<i>Crédits douteux, en %</i>	23,18%	49,79%	18,73%	-	4,92%	0,00%
Energie						
<i>Crédits douteux, en %</i>	1,36%	0%	0%	-	0%	0,00%
Construction						
<i>Crédits douteux, en %</i>	19,76%	21,04%	9,82%	-	4,16%	0%
Commerce						
<i>Crédits douteux, en %</i>	22,75%	35,09%	11,99%	-	4,00%	5%
Transports et services						
<i>Crédits douteux, en %</i>	7,7%	23,5%	23,9%	-	2,4%	1,67%